

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE FERME dont la population est de 3500 habitants et plus -
SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006232100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC D ORSAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	41
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	42
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	43
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	44

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 3811Z	SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM	BP 2018
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	206382
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	83.14	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	16.87	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	11828571	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	40 145 805,06	27 177 655,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 12 968 150,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		40 145 805,06	40 145 805,06

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 275 979,06	11 793 345,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	363 433,88	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 153 932,45	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 793 345,39	11 793 345,39
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		51 939 150,45	51 939 150,45

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	26 589 100,00	0,00	26 989 210,00	26 989 210,00	26 989 210,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 801 200,00	0,00	1 809 441,00	1 809 441,00	1 809 441,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	186 580,00	0,00	192 500,00	192 500,00	192 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courantes		28 556 880,00	0,00	28 991 151,00	28 991 151,00	28 991 151,00
66	Charges financières	250 715,00	0,00	214 725,00	214 725,00	214 725,00
67	Charges exceptionnelles	145 100,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 952 695,00	0,00	29 485 876,00	29 485 876,00	29 485 876,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 910 229,08		9 784 058,06	9 784 058,06	9 784 058,06
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (5)	808 710,00		875 871,00	875 871,00	875 871,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 718 939,08		10 659 929,06	10 659 929,06	10 659 929,06
TOTAL		36 671 634,08	0,00	40 145 805,06	40 145 805,06	40 145 805,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 145 805,06
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	19 500,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 539 540,00	0,00	2 525 600,00	2 525 600,00	2 525 600,00
73	Impôts et taxes	23 480 000,00	0,00	22 281 100,00	22 281 100,00	22 281 100,00
74	Dotations et participations	2 077 900,00	0,00	2 154 300,00	2 154 300,00	2 154 300,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	0,00	59 400,00	59 400,00	59 400,00
Total des recettes de gestion courante		28 186 940,00	0,00	27 048 400,00	27 048 400,00	27 048 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	127 151,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 314 091,00	0,00	27 048 400,00	27 048 400,00	27 048 400,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (5)	21 400,00		129 255,00	129 255,00	129 255,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 400,00		129 255,00	129 255,00	129 255,00
TOTAL		28 335 491,00	0,00	27 177 655,00	27 177 655,00	27 177 655,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 968 150,06
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 145 805,06
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 530 674,06
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	957 000,00	17 540,00	287 000,00	287 000,00	304 540,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 404 800,00	345 893,88	2 695 600,00	2 695 600,00	3 041 493,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 690 539,08	0,00	6 893 324,06	6 893 324,06	6 893 324,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 052 339,08	363 433,88	9 875 924,06	9 875 924,06	10 239 357,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	870 000,00	0,00	789 300,00	789 300,00	789 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses financières	871 000,00	0,00	990 300,00	990 300,00	990 300,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 923 339,08	363 433,88	10 866 224,06	10 866 224,06	11 229 657,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	21 400,00		129 255,00	129 255,00	129 255,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		280 500,00	280 500,00	280 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 400,00		409 755,00	409 755,00	409 755,00
	TOTAL	8 944 739,08	363 433,88	11 275 979,06	11 275 979,06	11 639 412,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	153 932,45
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 793 345,39
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	994 800,00	0,00	223 550,00	223 550,00	223 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	994 800,00	0,00	223 550,00	223 550,00	223 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	230 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00	112 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	515 602,95	0,00	517 366,33	517 366,33	517 366,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	746 802,95	0,00	629 366,33	629 366,33	629 366,33
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 741 402,95	0,00	852 916,33	852 916,33	852 916,33

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 910 229,08		9 784 058,06	9 784 058,06	9 784 058,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	808 710,00		875 871,00	875 871,00	875 871,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		280 500,00	280 500,00	280 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 718 939,08		10 940 429,06	10 940 429,06	10 940 429,06
TOTAL		9 460 342,03	0,00	11 793 345,39	11 793 345,39	11 793 345,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 793 345,39
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	10 530 674,06
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 989 210,00		26 989 210,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 809 441,00		1 809 441,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	192 500,00		192 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	214 725,00	0,00	214 725,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	875 871,00	875 871,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		9 784 058,06	9 784 058,06
Dépenses de fonctionnement – Total		29 485 876,00	10 659 929,06	40 145 805,06

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 145 805,06
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	129 255,00	129 255,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	789 300,00	0,00	789 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	304 540,00	0,00	304 540,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 041 493,88	280 500,00	3 321 993,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 893 324,06	0,00	6 893 324,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
Dépenses d'investissement – Total		11 229 657,94	409 755,00	11 639 412,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	153 932,45
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 793 345,39
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 000,00		28 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 525 600,00		2 525 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 281 100,00		22 281 100,00
74	Dotations et participations	2 154 300,00		2 154 300,00
75	Autres produits de gestion courante	59 400,00	0,00	59 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	129 255,00	129 255,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		27 048 400,00	129 255,00	27 177 655,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**12 968 150,06****TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****40 145 805,06**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	112 000,00	0,00	112 000,00
13	Subventions d'investissement	223 550,00	0,00	223 550,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	280 500,00	280 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		875 871,00	875 871,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		9 784 058,06	9 784 058,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		335 550,00	10 940 429,06	11 275 979,06

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00****AFFECTATION AU COMPTE 1068****517 366,33****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****11 793 345,39**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	26 569 100,00	26 989 210,00	26 989 210,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	5 000,00	5 000,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	25 000,00	26 000,00	26 000,00
60622	Carburants	10 000,00	10 350,00	10 350,00
60623	Alimentation	10 350,00	9 350,00	9 350,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 800,00	18 200,00	18 200,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	22 600,00	22 160,00	22 160,00
611	Contrats de prestations de services	24 531 950,00	24 748 820,00	24 748 820,00
6122	Crédit-bail mobilier	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	50 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	52 100,00	38 700,00	38 700,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	32 000,00	32 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	100 000,00	100 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	190 100,00	125 380,00	125 380,00
6156	Maintenance	241 000,00	366 500,00	366 500,00
6161	Multirisques	25 000,00	12 500,00	12 500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	9 200,00	9 200,00
617	Etudes et recherches	178 000,00	192 100,00	192 100,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	13 100,00	13 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	9 000,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	66 000,00	66 000,00
6231	Annonces et insertions	98 000,00	106 000,00	106 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 700,00	23 700,00	23 700,00
6236	Catalogues et imprimés	65 000,00	109 000,00	109 000,00
6238	Divers	117 500,00	104 000,00	104 000,00
6247	Transports collectifs	30 000,00	25 000,00	25 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6257	Réceptions	16 600,00	10 300,00	10 300,00
6261	Frais d'affranchissement	9 800,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	21 500,00	21 850,00	21 850,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	126 000,00	130 000,00	130 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	40 000,00	40 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	200 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	216 500,00	354 700,00	354 700,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	41 000,00	41 000,00
63513	Autres impôts locaux	8 000,00	25 000,00	25 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 100,00	16 100,00	16 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 801 200,00	1 809 441,00	1 809 441,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de transport	17 000,00	16 038,00	16 038,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 600,00	4 886,00	4 886,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 800,00	14 233,00	14 233,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 800,00	2 733,00	2 733,00
64111	Rémunération principale titulaires	620 000,00	581 655,00	581 655,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	42 600,00	43 654,00	43 654,00
64118	Autres indemnités titulaires	245 000,00	232 293,00	232 293,00
64131	Rémunérations non tit.	256 300,00	371 984,00	371 984,00
64162	Emplois d'avenir	54 600,00	150,00	150,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	175 800,00	188 602,00	188 602,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	187 000,00	194 018,00	194 018,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	19 443,00	19 443,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	25 000,00	25 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	13 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 700,00	6 752,00	6 752,00
6488	Autres charges	104 000,00	62 000,00	62 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	186 580,00	192 500,00	192 500,00
6531	Indemnités	96 500,00	91 000,00	91 000,00
6532	Frais de mission	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	13 580,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	17 000,00	32 000,00	32 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		28 556 880,00	28 991 151,00	28 991 151,00
66	Charges financières (b)	250 715,00	214 725,00	214 725,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	260 080,00	224 090,00	224 090,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 365,00	-9 365,00	-9 365,00
67	Charges exceptionnelles (c)	145 100,00	80 000,00	80 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	80 000,00	20 000,00	20 000,00
6713	Secours et dots	5 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 100,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		28 952 695,00	29 485 876,00	29 485 876,00
023	Virement à la section d'investissement	6 910 229,08	9 784 058,06	9 784 058,06
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	808 710,00	875 871,00	875 871,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	808 710,00	875 871,00	875 871,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 718 939,08	10 659 929,06	10 659 929,06
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 718 939,08	10 659 929,06	10 659 929,06
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 671 634,08	40 145 805,06	40 145 805,06

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 145 805,06
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	38 300,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 665,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-9 365,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	19 500,00	28 000,00	28 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 500,00	28 000,00	28 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 539 540,00	2 525 600,00	2 525 600,00
7013	Ventes de produits résiduels	991 040,00	993 000,00	993 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	500,00	600,00	600,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	750 000,00	800 000,00	800 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	265 000,00	342 000,00	342 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	528 000,00	385 000,00	385 000,00
73	Impôts et taxes	23 480 000,00	22 281 100,00	22 281 100,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	23 480 000,00	22 281 100,00	22 281 100,00
74	Dotations et participations	2 077 900,00	2 154 300,00	2 154 300,00
74712	Emplois d'avenir	13 400,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	150 000,00	100 000,00	100 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 914 500,00	2 054 300,00	2 054 300,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	59 400,00	59 400,00
758	Produits divers de gestion courante	70 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	59 400,00	59 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		28 186 940,00	27 048 400,00	27 048 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	127 151,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	127 151,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		28 314 091,00	27 048 400,00	27 048 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	21 400,00	129 255,00	129 255,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 400,00	129 255,00	129 255,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 400,00	129 255,00	129 255,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 335 491,00	27 177 655,00	27 177 655,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	12 968 150,06
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 145 805,06

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	957 000,00	287 000,00	287 000,00
2031	Frais d'études	925 000,00	245 000,00	245 000,00
2051	Concessions, droits similaires	32 000,00	42 000,00	42 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 404 800,00	2 695 800,00	2 695 600,00
2111	Terrains nus	0,00	300 000,00	300 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	520 000,00	51 300,00	51 300,00
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	303 000,00	450 000,00	450 000,00
2151	Réseaux de voirie	500 000,00	100 000,00	100 000,00
2152	Installations de voirie	37 000,00	25 000,00	25 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	10 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	35 000,00	50 000,00	50 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 728 100,00	1 382 800,00	1 382 800,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	16 200,00	157 500,00	157 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 000,00	60 000,00	60 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 500,00	39 000,00	39 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 690 539,08	6 893 324,06	6 893 324,06
2313	Constructions	3 690 539,08	6 893 324,06	6 893 324,06
Total des dépenses d'équipement		8 052 339,08	9 875 924,06	9 875 924,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	870 000,00	789 300,00	789 300,00
1641	Emprunts en euros	870 000,00	789 300,00	789 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses financières		871 000,00	990 300,00	990 300,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 923 339,08	10 866 224,06	10 866 224,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	21 400,00	129 255,00	129 255,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	21 400,00	129 255,00	129 255,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	0,00	21 190,00	21 190,00
13918	Autres subventions d'équipement	21 400,00	108 065,00	108 065,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	280 500,00	280 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	280 500,00	280 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		21 400,00	409 755,00	409 755,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 944 739,08	11 275 979,06	11 275 979,06

RESTES A REALISER N-1 (11)	363 433,88
----------------------------	------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	153 932,45
--	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 793 345,39
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	994 600,00	223 550,00	223 550,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	994 600,00	223 550,00	223 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		994 600,00	223 550,00	223 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	745 602,95	629 366,33	629 366,33
10222	FCTVA	230 000,00	112 000,00	112 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	515 602,95	517 366,33	517 366,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		746 802,95	629 366,33	629 366,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 741 402,95	852 916,33	852 916,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 910 229,08	9 784 058,06	9 784 058,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	808 710,00	875 871,00	875 871,00
28031	Frais d'études	1 110,00	42 780,00	42 780,00
28051	Concessions et droits similaires	99 000,00	104 580,00	104 580,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00	14 140,00	14 140,00
28128	Autres aménagements de terrains	22 000,00	22 425,00	22 425,00
28138	Autres constructions	4 200,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 400,00	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	27 000,00	27 800,00	27 800,00
281533	Réseaux câblés	1 000,00	910,00	910,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	463 000,00	548 961,00	548 961,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 000,00	15 270,00	15 270,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	2 095,00	2 095,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	14 800,00	14 800,00
28181	Installations générales, aménagt divers	400,00	370,00	370,00
28182	Matériel de transport	20 000,00	18 790,00	18 790,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 500,00	17 940,00	17 940,00
28184	Mobilier	4 000,00	7 860,00	7 860,00
28188	Autres immo. corporelles	110 100,00	36 800,00	36 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 718 939,08	10 659 929,06	10 659 929,06
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	280 500,00	280 500,00
2031	Frais d'études	0,00	280 500,00	280 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 718 939,08	10 940 429,06	10 940 429,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 460 342,03	11 793 345,39	11 793 345,39

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			11 793 345,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
15139-Tirage Eonia	01/08/2008	1 640 462,33	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 640 462,33	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1988.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 828 571,51								
1641 Emprunts en euros (total)					11 828 571,51								
142	CAISSE D'EPARGNE	27/05/2003	04/07/2003	25/05/2004	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	3,850	A	P	O	A-1
143	CREDIT AGRICOLE	20/12/2007	27/12/2007	27/12/2008	1 700 000,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	4,620	A	P	O	A-1
145-Consolidation	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4,95 %	4,950	5,120	T	C	O	A-1
147	DEXIA CL	22/09/2008	29/09/2008	01/07/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,75 %	4,750	4,910	T	C	O	A-1
2010.44 - SIRM	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2010	01/01/2016	15/02/2016	128 571,51	F	Taux fixe à 2,44 %	2,440	2,480	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
15139-Tirage Eonia	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	28/05/2023	0,00	V	(Eonia)(Postifixe) + 0,125)-Floor -0,125 sur Eonia)(Postifixe)	4,420	4,640	X	X	O	A-1
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2018

Mature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 828 571,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 780 183,76					772 544,80	219 489,06	0,00	0,00	38 269,30	38 269,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 780 183,76					772 544,80	219 489,06	0,00	0,00	38 269,30	38 269,30
142	N	0,00	A-1	214 252,03	0,40	Taux fixe à 3,85 %	3,850		214 252,03	8 248,72	0,00	0,00	0,00	0,00
143	N	0,00	A-1	698 312,69	4,99	Taux fixe à 4,62 %	4,620		127 340,06	32 262,05	0,00	0,00	219,82	219,82
145-Consolidation	N	0,00	A-1	968 333,21	5,58	Taux fixe à 4,95 %	5,120		166 666,68	44 951,04	0,00	0,00	6 631,25	6 631,25
147	N	0,00	A-1	2 875 000,00	11,25	Taux fixe à 4,75 %	4,910		250 000,00	133 940,11	0,00	0,00	31 518,23	31 518,23
2010.44 - SIRM	N	0,00	A-1	14 285,83	0,12	Taux fixe à 2,44 %	2,460		14 285,83	87,14	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15138-Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	5,41	(Eonia(Postfixé) + 0,125)-Floor -0,125 sur Eonia(Postfixé)	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couvertures éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 760 163,76					772 544,60	219 489,06	0,00	38 269,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turner</i>)	Nombre de produits		6	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		4 760 183,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/for)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	07/07/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	07/07/2016
L	Frais d'étude	5	07/07/2016
L	Frais d'insertion	5	07/07/2016
L	Mobilier de bureau	10	07/07/2016
L	Matériel de bureau, informatique, téléphonie, reprographie	5	07/07/2016
L	Matériel classique, bacs, conteneurs, colonnes, extincteurs	8	07/07/2016
L	Matériel et outillage technique, compacteurs	10	07/07/2016
L	Plantations d'arbres, d'arbustes et création de massifs	15	07/07/2016
L	Agencement aménagement de terrains, dalle réseaux, barrières, ralentisseurs	15	07/07/2016
L	Agencements , aménagements installations liés aux bâtiments, climatisation, téléphonie	15	07/07/2016
L	Appareil de levage - ascenseur	20	07/07/2016
L	Voitures	5	07/07/2016
L	Camions et véhicules industriels	6	07/07/2016
L	Installations spécifiques, agencement des constructions (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installations des fours (budget M4)	25	07/07/2016
L	Installation réseaux de chaleur et électricité (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installation Station GNV (budget M4)	15	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables inférieures à 25000 euros	1	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables supérieures à 25000 euros	10	07/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 498 585,20	1 498 585,20	1 498 585,20	0,00
Créance CEE	0,00	04/10/2016	1 498 585,20	1 498 585,20	1 498 585,20	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 498 585,20	1 498 585,20	1 498 585,20	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 118 555,00	1 118 555,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		789 300,00	789 300,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	789 300,00	789 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		329 255,00	329 255,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	129 255,00	129 255,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 118 555,00	363 433,88	153 932,45	1 635 921,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 771 929,06	III 10 771 929,06
Ressources propres externes de l'année (a)		112 000,00	112 000,00
10222	FCTVA	112 000,00	112 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 659 929,06	10 659 929,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	42 780,00	42 780,00
28051	Concessions et droits similaires	104 580,00	104 580,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 140,00	14 140,00
28128	Autres aménagements de terrains	22 425,00	22 425,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	27 800,00	27 800,00
281533	Réseaux câblés	910,00	910,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	548 961,00	548 961,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 270,00	15 270,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 095,00	2 095,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	14 800,00	14 800,00
28181	Installations générales, aménagt divers	370,00	370,00
28182	Matériel de transport	18 790,00	18 790,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 940,00	17 940,00
28184	Mobilier	7 860,00	7 860,00
28188	Autres immo. corporelles	36 800,00	36 800,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 784 058,06	9 784 058,06

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	10 771 929,06	0,00	0,00	517 366,33	11 289 295,39
---	----------------------	-------------	-------------	-------------------	----------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 635 921,33
Ressources propres disponibles	IV	11 289 295,39
Soide	V = IV - II (6)	9 653 374,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			AMICALE DU PERSONNEL	Association	17 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	9,00	1,00	10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	13,00	7,00	20,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	10,00	0,00	10,00	7,00	1,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		39,00	0,00	39,00	22,00	8,00	30,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2018

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
REDACTEUR	B	ADM		0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PMI : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 Janvier 1984 modifiée) :
3-4 : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-5 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-3-1° : service temporaire d'un emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2011 - CONCESSION	DALKIA FRANCE	DALKIA FRANCE	SOCIETE ANONYME	3 000 000,00
Détention d'une part du capital				
31/12/1984 -	SEMAVAL	SEMAVAL	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIES	6 097,96
21/06/2017 -	SIGEIF	SIGEIF MOBILITE	SOCIETE ECONOMIE MIXTE	50 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie Intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIPPEREC	04/10/2016	SANS FISCALITE PROPRE	600,00
SIGEIF	04/10/2017	SANS FISCALITE PROPRE	610,00
Autres organismes de regroupement			
ORDIF	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 370,00
ADEZAC	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	530,00
AMORCE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 530,00
OREE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 700,00
REFER	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	4 000,00
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 680,00
RESEAU IDEAL	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	2 239,00
SCUBE	28/02/2017	SANS FISCALITE PROPRE	2 000,00
CLUB FACE	13/02/2018	SANS FISCALITE PROPRE	250,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
VALORISATION ENERGETIQUE	VALORISATION ENERGETIQUE	27/06/2016	DL23/2016 - 06/06/2016	20006232100027	VALORISATION ENERGETIQUE	Oui

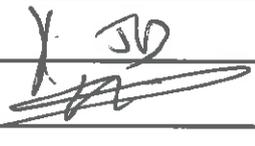
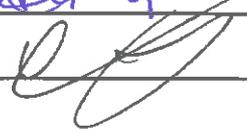
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 42
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES : 25
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstentions :

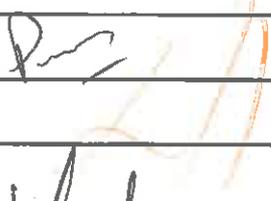
Date de convocation : 21 mars 2018

Présenté par (1), Le Président
 A. Villejust, le 27 mars 2018

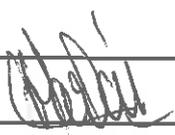
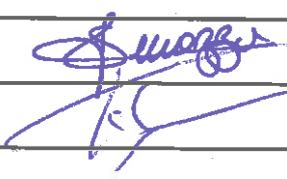
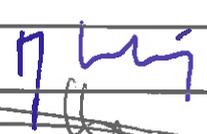
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A. Villejust, le 27 mars 2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRAS Jean-Marc	
AMBROISE Pascal	
BARSANTI William	
BAY Philippe	
BERNARD Franck	
BERT Monique	
BINICK Jean-Louis	
BLIN Serge	
BONNET Emmanuel	
BOUAZZAOUI Mohamed	
BOURDY Maurice	
BOYER Rémi	
CAHAREL Brice	
CAMBON Pierre	
CARRE Jacky	
CHINZI Jean-Louis	
CLAIR Anna	
CONCORDIA Sauveur	
COPEL Délia	
CORDIER Gilles	
CORGNIARD Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

COYETTE Luc	
DA COSTA-FERNANDES Nicole	
DA SILVA Paul	
DA SILVA Victor	
DARMON Monique	
DEBONNE Christophe	
DEBRAS Jean-Jacques	
DELAGNEAU Stéphane	
DELANOUE Ludivine	
DIGARD Marie-Pierre	
DUCHEMIN Cécile	
DUPUY François	
EGRET Michel	
FARGEOT Marie-Claude	
FERNANDES Patrick	
FIGEUSE Serge	
FONTENAILLE Dominique	
GELOT Sandrine	
GILBERT Geneviève	
GLEIZE Bernard	
HILLION François	
JACONELLI Philippe	
JADOT Philippe	
JULIE Bernard	
LECLERC Christian	
LECLERCQ Patricia	
LEFORT Hervé	
LEPETIT Claude	
LINDECKER Catherine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LOWCZYK Fabian	
MARTIN Michel	
MASSY Agnès	
MATIAS Rui	
MONTAGNON Jean-Claude	
MORCH Caroline	
NOGUES Thomas	
OSSENI Ibrahim	
PAGE Christian	
PANCIATICI Jean-Laurent	
PELISSERO Richard	
PELLETANT François	
PERE Kenji	
PERRIN Céline	
PONS Claude	
ROS David	
ROZNOWSKI Jean	
SAUTERON Eliane	
SEGERS Christian	
SFERRAZZA Léonardo	
SUTTER Thierry	
TETU Lionel	
TEXIER Bernard	
TRICKOVSKI Igor	
TRINQUIER Patrick	
VALENTIN Jean-Luc	
VERMILLON Gilles	
VIALA Michèle	
VIGIER Jean-François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VIVIEN Marc	
VON EUW Caroline	
WICHEREK-JOLY Aurélie	
XAVIER Bernard	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :